

1. *Débitrice:* **Guzzi installations thermiques SA**, rue Blavignac 9-11, **1227 Carouge**

2. *Remarques:* étude, réalisation, montage et services d'entretien d'installations thermiques, de chauffage, de ventilation et sanitaires ainsi que vente d'appareils y relatifs.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1-2-3).
Pour tout renseignement:
Nadia Accardi/Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05
Office des faillites
1227 Carouge
(03675880)